

ANNEE 2018-2019

ACADEMIE DE MUSIQUE, DANSE ET ARTS LA PAROLE DE WAVRE

Avenue des Déportés, 69 - 1300 Wavre Tél & fax : 010/22.28.06
 E-mail : info@academiewavre.be Site internet : www.academiewavre.be
direction@academiewavre.be

Inscriptions au secrétariat

Du 18 au 28 juin : tous les jours de 14.00 à 19.30 sauf les samedis : de 9 à 12 h
 Du 27 au 31 août : tous les jours de 16.00 à 18 h
 Du 1er au 30 septembre : tous les jours de 14.00 à 19.30 sauf les samedis : de 9 à 12 h

Droit d'inscription : Minerval + ASBL (14€) règlement à l'inscription (carte de banque ou espèces)

- de 12 ans : **14 €**
- de 18 ans & étudiants + de 18 ans : **88 €**
- + 18 ans (sauf exceptions) : **198 €**

N.B. la liste des cas d'exemptions (handicapés, chômeurs, minimexés...etc) est disponible sur la page d'inscription du site de l'Académie.

Attention : tous les cours débutent le lundi 10 septembre !!!

Les professeurs accueillent dans leur classe, élèves et parents du 1er au 8 septembre pour fournir toutes les informations demandées et, pour les professeurs d'instrument, organiser les horaires de cours.

FORMATION MUSICALE : Enfants + Expression corporelle Dalcroze

Filière Préparatoire Musique: 1 Période / semaine = 50 minutes de cours)

1 ^o année	P 1	5 ans	Aurore Vanhoren	Samedi	9.20 → 10.10
2 ^o année	P 2	6 ans	Aurore Vanhoren	Samedi	10.10 → 11.00

Expression corporelle (2 périodes / semaines = 1h40 de cours):

Initiation Dalcroze	P1	5 et 6 ans	Ile aux trésors	Melissa Fieremans	Mercredi	14.00 → 15.40
Expression corporelle Dalcroze	1A	7 à 12 ans	Orangerie Débutants	Melissa Fieremans	Mercredi	16.00 → 17.40
Expression corporelle Dalcroze	1B	7 à 12 ans	Orangerie Avancés	Melissa Fieremans	Mercredi	16.50 → 18.30
Expression corporelle Dalcroze	1C	Ados Adultes	Orangerie	Melissa Fieremans	Mercredi	18.30 → 19.20 cours complémentaire 1P
Expression corporelle Dalcroze	1D	7 à 12 ans	Limal	Melissa Fieremans	Vendredi	14.00 → 15.40

Formation Musicale (2périodes / semaine)

Formation 1	F1A	7-8 ans + prep	Aurore Vanhoren	Lundi & jeudi	16.30 → 17.20
	F1B	7-8 ans	Stéphanie Huet	Lundi & Mercredi	16.30 → 17.20 14.50 → 15.40
	F1C	9-10 ans	Sébastien Willems	Mercredi & Vendredi	15.40 → 16.30 16.30 → 17.20
	F1D	10-13 ans	Aurore Vanhoren	mardi & samedi	16.30 → 17.20 11.00 → 11.50

Formation 2	F2A	8-9 ans <i>(venant de F1D Aurore Vanhoren)</i>	Aurore Vanhoren	Mardi & Samedi	17.20 → 18.10 11.50 → 12.40
	F2B	8-9 ans <i>(venant de F1B Stéphanie Huet)</i>	Stéphanie Huet	Lundi & Mercredi	17.20 → 18.10 15.40 → 16.30
	F2C	10-11 ans <i>(venant de F1C Sébastien Willems)</i>	Sébastien Willems	Mercredi & Vendredi	16.30 → 17.20 17.20 → 18.10
	F2D	11-14 ans <i>(venant de F1A Aurore Vanhoren)</i>	Sébastien Willems	Mercredi & Vendredi	17.20 → 18.10 18.10 → 19.00

Formation 3	F3A	10-15 ans <i>(venant de F2A/C A.Vanhoren & S.Willems)</i>	Aurore Vanhoren	Mardi & Samedi	18.10 → 19.00 12.40 → 13.30
	F3B	9-11 ans <i>(venant de F2B Stéphanie Huet)</i>	Stéphanie Huet	Lundi & mercredi	18.10 → 19.00 16.30 → 17.20

Formation 4	F4A	10 ans et + <i>(venant de F3A/B A.Vanhoren & S.Huet)</i>	Aurore Vanhoren	Lundi & jeudi	17.20 → 18.10 17.20 → 18.10
	F4C	10 ans et + <i>(venant de F3C/B A.Vanhoren & S.Willems)</i>	Sébastien Willems	Mercredi & Vendredi	18.10 → 19.00 19.00 → 19.50

Qualificat°	Q1A	11 ans et + <i>(venant de F4A Aurore Vanhoren)</i>	Aurore Vanhoren	Lundi & jeudi	18.10 → 19.00 18.10 → 19.00
	Q1b	11 ans et + <i>(venant de F4b Stéphanie Huet)</i>	Stéphanie Huet	Mercredi	17.20 → 19.00

FORMATION MUSICALE : Adultes (2 périodes / semaine)

Dès 14 ans au 31 décembre 2018, sans limite d'âge

1 ^{ère} année	FAD 1 A	Sébastien Willems	Mercredi	19.00 → 20.40
	FAD 1 B	Stéphanie Huet	Lundi	19.00 → 20.40

2 ^{ème} année	FAD 2A	Aurore Vanhoren	Lundi	19.00 → 20.40
	FAD 2B	Stéphanie Huet	Mercredi	19.00 → 20.40

3 ^{ème} année	Q AD 1A	Sébastien Willems	Mardi	19.00 → 20.40
------------------------	----------------	--------------------------	-------	---------------

DANSE : 1 période/semaine (sauf en Qualification = 2 périodes)

Lundi, Mardi et Jeudi : Ecole communale de l'Orangerie, Chaussée des Gaulois, 93-95, 1300 Wavre

Mercredi : Ecole Maternelle - Ile aux trésors, Avenue des Déportés, 59, 1300 Wavre

INITIATION à la danse

P1	Marie-Rose Hamtiaux (école de l'orangerie)	5 ans	Lundi	16.30 → 17.20
P2		6 ans	Mardi	16.30 → 17.20

CLASSIQUE (A partir de 7 ans)

F1	Marie-Rose Hamtiaux (école de l'orangerie)	A partir de 7 ans	Lundi	17.20 → 18.10	
F2			Mardi	17.20 → 18.10	
F3			Jeudi	16.30 → 18.10	
F4			Jeudi	16.30 → 18.10	
Q1/Q2			Lundi	18.10 → 19.50	
Q3/Q4/Q5			Jeudi	18.10 → 19.50	
Pointes			Elèves en Qualification	Mardi	18.10 → 19.00
Barre au sol			Cours compl. Pour tous	Mardi	19.00 → 19.50

JAZZ (A partir de 8 ans)

F1/F2	Julien Swaerts (Ile aux trésors)	A partir de 8 ans	Mercredi	16.00 → 16.50
F3/F4			Mercredi	16.50 → 17.40
Q (tous)			Mercredi	17.40 → 19.20

MUSIQUE : Cours complémentaires (1 période / semaine)

Ensemble Vocal : variété- pop-rock - comédie musicale-	8-12 ans	Aurélié Castin	1	Samedi	10.10 → 11.00	
	13-15 ans			2	Samedi	11.00 → 11.50
	16-18 ans			3	Samedi	11.50 → 12.40
Chorale Adulte MIXTE	18 ans et +	Nathalie Borgomano	1	Lundi	19.00 → 20.40	
HIST de la MUS. et Analyse ados		Cyrille Thoulen	1	Lundi	18.10 → 19.00	
HIST de la MUS. et Analyse adultes			2	Lundi	19.00 → 20.40	
Musique de Chambre		Jean-Marc Deceuninck ou Colette Haumont	1	Lundi à vendredi voir avec le professeur		
Ensembles Instrumentaux	Symphonique	Jean-Marc Deceuninck	1	Samedi	10.30 → 12.10	
	Guitares	Caroline Schneider	1	Jeudi	19.00 → 19.50	
	Clarinettes- Saxos	Emmanuel Suys	2	Mardi	19.50 → 20.40	
Analyse et écriture, impro 1 ^{ère} année		Laurent Pigeolet	1	Jeudi	18.10 → 19.00	
Analyse et écriture, impro 2 ^{ème} année				2	Jeudi	19.00 → 19.50
composition libre				3	Jeudi	19.50 → 20.40
Formation générale jazz	Groupe 1	Bernard Guyot	1	Samedi	10.10 → 11.00	
	Groupe 2			2	Samedi	11.50 → 12.40
Expression corporelle	Ados-adultes	Mélissa Fieremans	1C	Mercredi	18.30-19.30	

ARTS de la parole et de la scène : (2 périodes / semaine)

Nb vous trouverez toutes les informations sur le contenu des cours sur le site de l'académie

Formation pluridisciplinaire	F1, F2, ...	8 – 12 ans	Manon Dath	Lundi 15.50 → 17.30	ECOLE AMITIE LIMAL
	FAd1, FAd2...	+12 ans et adultes	Arielle D'Hoe	Lundi 18.10 → 19.00	ACADEMIE
				Lundi 19.00 → 19.50	
	F1, F2 A	8 – 12 ans	Nicolas Swysen	Mercredi 14.00 → 15.40	
	F1, F2 B	8 – 12 ans	Nicolas Swysen	Mercredi 16.00 → 17.40	ECOLE de l'ORANGERIE
Déclamation	F Ad1, F Ad 2...	+12 ans et adultes	Patricia Dekeyzer	Samedi 10.40 → 11.30	ACADEMIE
& atelier d'application créative déclamation	1,2,3...			Samedi 11.30 → 12.20	ACADEMIE
Art Dramatique	F1	11 -12 ans	Céline Schmitz	Mardi 17.20 → 19.00	ACADEMIE
	F2 – F3	13 -14 ans	Céline Schmitz	Samedi 10.10 → 11.50	ACADEMIE
	F4 – F5	14-16 ans	Manon Dath	Jeudi 17.20 → 19.00	ACADEMIE
	Qualif	15-18 ans	Nicolas Swysen	Mercredi 18.00 → 19.40	ACADEMIE
	F Ad1, FAd 2...	18 ans et +	Céline Schmitz	Mardi 19.00 → 20.40	ACADEMIE
	projet théâtre (minimum 2 ans d'art dramatique au préalable, su base d'une audition et entretien avec le prof) Atelier d'app. Créa Art Dr	1	14-18 ans	Céline Schmitz	Samedi 11.50 → 13.30
2		18 ans et +	Manon Dath	Jeudi 19.00 → 20.40	ACADEMIE

Conditions de régularité d'inscription

Pour les élèves réguliers, le nombre minimum de périodes de cours hebdomadaires à suivre en Académie est fixé comme suit :

- pour la filière préparatoire ainsi que les cours de danse **FORMATION** : 1 période
- pour les filières de formation & de qualification : 2 périodes minimum

→ Tout élève inscrit à un cours d'une filière de formation d'une période, doit compléter son horaire en suivant une 2^e période dans le domaine de son choix :

Musique – Arts de la Parole – Danse – Beaux-Arts

→ A partir de la filière de qualification, les deux périodes doivent être choisies dans le même domaine.

Madame, Monsieur, cher élève,

Vous avez choisi notre établissement pour y (pour)suivre une formation artistique, et nous vous en remercions.

Notre établissement fait partie du réseau d'enseignement secondaire artistique à horaire réduit (ESAHR) subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles et est placé sous l'autorité de l'administration communale.

Cela implique que nous devons nous conformer aux textes de loi et règles de ces différentes institutions.

Permettez-moi de vous rappeler celles qui me semblent les plus importantes :

A) Concernant les inscriptions et la régularité :

- Pour être considéré comme élève régulier, il faut suivre un minimum de 2 périodes de cours de 50 minutes, excepté pour les filières préparatoires (5 - 6 ans) et filière formation en danse= (1 période de cours de 50')
- Chaque période de cours de 50 minutes est indivisible (y compris à l'instrument)
- **Toute absence doit être justifiée dès le mois d'octobre 2018** et pour toute l'année,

uniquement par internet sur le site <http://www.academiewavre>. (Cliquer sur ).

- Si nécessaire, voir sur le site internet, vous devez remettre au secrétariat le document justificatif ad hoc. (Certificat médical / attestation activité parascolaire)

NB : L'élève comptabilisant plus de 20 % d'absences injustifiées entre le 1/10/2018 et le 31/1/2019 n'est plus considéré comme régulier.

B) Concernant la sécurité :

- En cas d'absence d'un professeur, dès que nous en sommes avertis, nous mettons tout en œuvre pour, dans la mesure du possible, vous tenir informé par SMS sur le numéro de téléphone qui nous est renseigné à l'inscription...
NB : Ceci est un service que nous nous efforçons de rendre, mais non une obligation.

Nous ne pouvons être tenus pour responsable de la défaillance des moyens électroniques

NB : n'oubliez pas de nous communiquer tout changement de numéro de téléphone ou d'adresse email)

- Seuls les élèves régulièrement inscrits sont admis dans les classes. S'ils le souhaitent, les professeurs peuvent, en accord avec la direction, inviter ponctuellement les parents.

- Les élèves sont sous la responsabilité de l'école uniquement durant leurs périodes de cours.

- La rentrée est fixée au 1er septembre. Tous les cours commenceront **le lundi 10 septembre 2018**
Du 1er septembre au 8 septembre, tous les professeurs (y compris danse) seront à l'académie, dans leurs classes pour vous communiquer toutes informations utiles : contenu des cours, organisation pratique, matériel à prévoir, horaire individuel pour l'instrument...

C) Vous trouverez sur notre site le projet éducatif ainsi que le ROI de l'académie (tout en dessous à gauche).

La signature de votre inscription implique de fait votre accord pour notre ROI.

Vous pouvez à tout moment faire annuler votre inscription.

Nous vous souhaitons une excellente année scolaire et restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Vanstals M
Directeur